



Communiqué de presse

Le département de l'Allier n'échappe pas aux épisodes caniculaires et précoces qui vont être amenés à se répéter.

Et pourtant, l'administration de l'Education Nationale fait preuve d'une impréparation la plus totale.

Les éternelles consignes de bon sens sont vécues comme infantilissantes : penser à s'hydrater, fermer les volets ou les stores (quand il y en a), rester à l'ombre, éviter les activités physiques, ... au cas où quelque inconscient collègue n'y aurait pas pensé !

Le 18 juin lors d'une rencontre ministérielle sur la question climatique, le ministre de l'Education Nationale a demandé aux préfets, en lien avec le maire, d'agir au cas par cas (lieu, bâti, capacités d'accueil). La direction d'école peut faire remonter des alertes par la chaîne hiérarchique.

Lundi matin, alors que notre département était déjà en alerte rouge, aucune consigne claire n'a émané de la Direction Départementale de l'Education Nationale. Dans la confusion la plus totale, des enseignants ont dû rester dans leur école alors que la municipalité avait prononcé la fermeture. Des formations et réunions en présentiel ont été maintenues dans des salles inadaptées. Des AESH sans élève ont dû rester dans l'école et attendre la fin de journée. Des consignes orales différentes ont été données à des écoles se trouvant dans des situations similaires. Aucune démarche n'a été faite auprès des personnels vulnérables.

Ce n'est en effet qu'en milieu d'après-midi lundi 22 juin que les directeurs d'école ont reçu un courriel de la DSDEN les guidant dans la gestion de l'épisode caniculaire.

De multiples témoignages de collègues nous montrent la gravité de la situation. Des salles à 30°C voire 35°C et plus engendrant des maux de tête, des vomissements, voire des malaises. Une évidente incapacité à mener des activités scolaires dans de telles conditions nous interroge sur cette obstination à vouloir maintenir des écoles ouvertes. Un service minimum d'accueil aurait été préférable.

Si certaines municipalités conscientes de la situation ont pris des mesures raisonnables en fermant des écoles ou en ne maintenant que les matinées, avec mise en place d'un service minimum d'accueil, des décisions émanant de la préfecture auraient pu éviter le libre arbitre de certaines communes qui maintiennent des écoles ouvertes dans des conditions insupportables et dangereuses.

Nous demandons à Madame la Directrice Académique que des décisions soient prises urgemment pour garantir la sécurité des élèves et des personnels.

Nous demandons une politique ambitieuse de rénovation thermique du bâti scolaire qui permettra une réponse à long terme à ces épisodes climatiques amènes à se succéder.

Nous demandons que l'Etat employeur prenne soin de ses agents comme l'y oblige le Code du Travail et le Code Général de la Fonction Publique.

Nous demandons un protocole clair pour ne pas répéter ces improvisations qui portent atteinte à la santé physique et mentale des personnels et qui mettent en difficulté les personnels et les familles.

Les représentants des personnels de la Formation Spécialisée Santé Sécurité au Travail (CFDT, CGT, FO, FSU, SNALC, UNSA) et SUD